

### VACANCES

# Les aides profitent aux ménages modestes mais ne lèvent pas tous les freins

Solen Berhuet |

En moyenne, six personnes sur dix partent au moins une fois en vacances dans l'année. Les départs sont tributaires de la conjoncture économique et des crises qui se succèdent. Celle des subprimes en 2009 en est un exemple frappant : seulement 56 % des 15-69 ans sont partis en 2009, contre 63 % en 2025. La pandémie du Covid survenue en 2020 a eu un effet similaire. Cette année, la guerre au Moyen-Orient va sans nul doute enrayer la hausse des départs constatée ces dernières années. Indépendamment de ces fluctuations, les politiques sociales tentent depuis toujours de favoriser les départs de ceux qu'on croise rarement, ou jamais, sur la route des vacances.

Les résultats de l'enquête du CRÉDOC réalisée pour l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV) montrent, sur le long terme, une tendance favorable au départ pour les personnes aux revenus modestes. Une évolution due en partie à l'augmentation des aides qui bénéficient en particulier aux jeunes, aux étudiants et aux classes moyennes inférieures.

Au-delà des difficultés financières, d'autres obstacles contribuent à limiter ou empêcher le départ comme des réticences à partir seul ou avec la famille et les amis. Des réserves sont aussi liées au recours à Internet et au paiement des réservations en ligne. L'enquête montre également que certains de nos concitoyens préfèrent rester chez eux plutôt que partir seul. Un choix qui peut aussi traduire une moindre appétence pour les voyages.

## Les jeunes, les étudiants et les bas revenus prennent un peu plus souvent la route des vacances

Depuis le Covid, davantage de Français ont repris la route des vacances, le taux de départ atteignant 63 % en 2025 contre 43 % en 2021, période inédite où les départs étaient empêchés par les mesures de sécurité sanitaires.

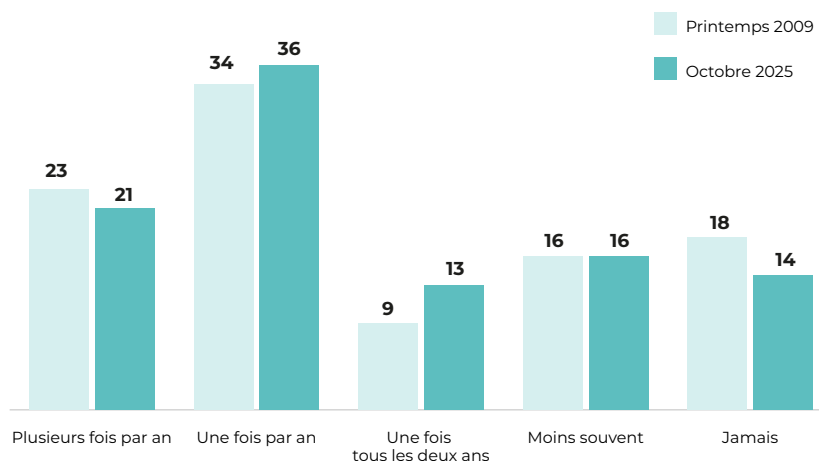
Pour les catégories modestes, on constate une évolution de long terme. En 2025, 14 % des 15-69 ans indiquent qu'ils ne partent « jamais » en vacances contre 18 % en 2009 et 13 % déclarent partir « une fois tous les deux ans » contre 9 % en 2009. Les Français

qui partent une fois par an sont aussi un peu plus nombreux.

L'enquête du CRÉDOC pour l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV) montre que ceux qui partent plus souvent tous les deux ans sont surtout des jeunes (+11%), des étudiants, des personnes aux revenus modestes et des indépendants. Ceux qui partent pour la première fois sont plus souvent, là aussi, des personnes aux revenus modestes (+14 %) ainsi que des personnes au foyer et des non-diplômés.

### Une évolution favorable pour les Français éloignés des vacances

« D'une façon générale, partez-vous en vacances ? » (en %)



Champ : ensemble des Français de 15 à 69 ans.

Source : enquêtes Conditions de vie, printemps 2009 et octobre 2025.

## Une nette progression des aides, notamment aux ménages modestes

Au-delà de la reprise post-Covid et post-inflation 2022-2023, les aides des pouvoirs publics ont été soutenues afin de réduire les inégalités d'accès au départ en vacances, en particulier pour les familles modestes, les seniors ou encore les jeunes. Au total en 2025, 37 % des 15-69 ans ont bénéficié d'une aide au départ, certains en cumulant une ou plusieurs aides avec les chèques vacances, d'autres *via* les chèques vacances uniquement et d'autres, enfin, une ou plusieurs aides sans chèques vacances.

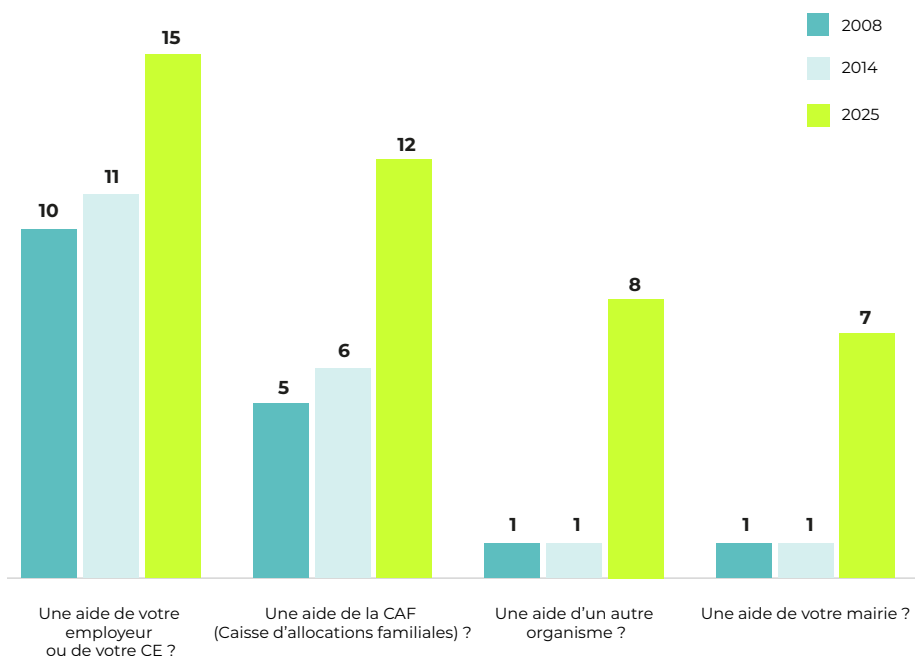
Sans être exhaustive, la liste des aides citées dans l'enquête rassemble une large partie des acteurs concernés : l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV), les employeurs publics ou privés, les Caisses d'Allocations Familiales et les mairies. Des partenariats avec les acteurs associatifs et les collectivités territoriales ont de plus été développés par l'ANCV. La logique poursuivie est tout à la fois de compléter les aides locales par des financements nationaux, mais aussi de cibler puis d'accompagner les publics durablement éloignés des vacances dans l'organisation du séjour (budget, transport, activités à planifier, etc.).

La crise sanitaire a renforcé ponctuellement les aides financières à destination des familles modestes avec les aides exceptionnelles à destination des jeunes ou des seniors. D'autres aides ont également été apportées au secteur du tourisme (aux centres de vacances notamment) fortement pénalisé par les différentes mesures de confinement ou de distanciation sociale.

À ces aides peuvent s'ajouter les chèques vacances à destination des actifs. En 2025, 36 % des actifs occupés déclarent en avoir bénéficié, soit +17 points par rapport à 2008. Ils ont reçu ces chèques soit directement, soit par l'intermédiaire de leur conjointe ou conjoint. La progression observée peut, en partie, s'expliquer par le changement de formulation dans l'enquête

### Depuis la fin des années 2000, une forte progression des aides au départ en vacances

« Avez-vous bénéficié, dans les douze derniers mois, des aides suivantes pour vos propres vacances ? » (en %)

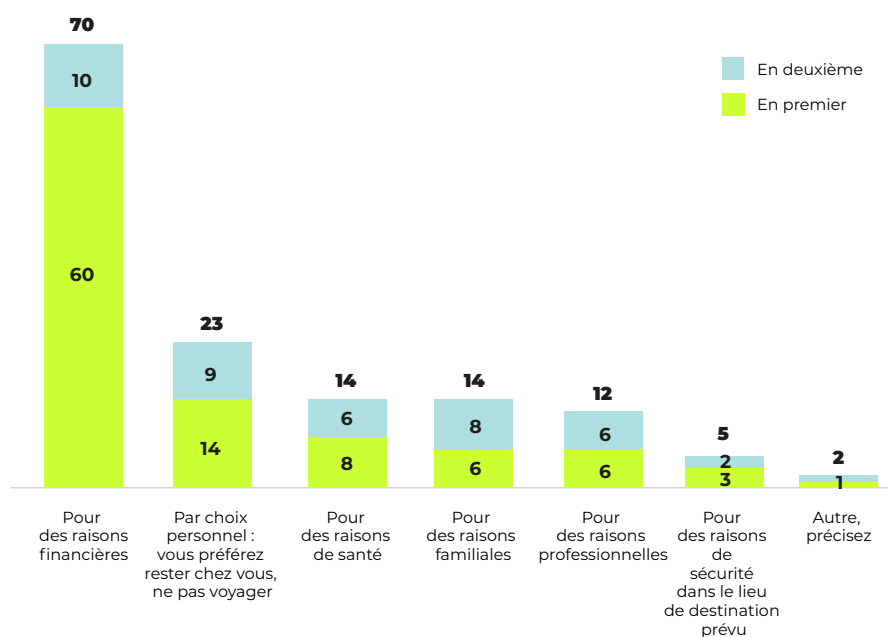


Champ : ensemble des Français de 15 à 69 ans.

Source : enquêtes CRÉDOC Conditions de vie, printemps 2008 et 2014 puis octobre 2025.

### Des contraintes financières mais aussi des choix personnels, des raisons familiales, des problèmes de santé...

« Pour quelle(s) raison(s) n'êtes-vous pas parti en vacances ces douze derniers mois ? » Deux réponses possibles (en %)



Champ : ensemble des Français de 15 à 69 ans qui ne sont pas partis en vacances au cours des 12 derniers mois.

Source : enquête CRÉDOC Conditions de vie, octobre 2025.

qui, en 2025, élargit les personnes concernées aux conjoints. Mais elle tient surtout à

une progression effective des bénéficiaires directs (hors conjoints) confirmée par les

données de l'ANCV. Entre 2008 et 2024, leur nombre a en effet progressé de 55 % pour atteindre un total de 4,8 millions.

Les salariés en CDD ou en intérim bénéficient plus souvent de chèques vacances intégralement pris en charge par l'entreprise. Pour leur part, les actifs des grandes entreprises (+200 salariés) sont plus nombreux à participer au financement de leurs chèques vacances.

## Des freins au départ en vacances qui restent importants

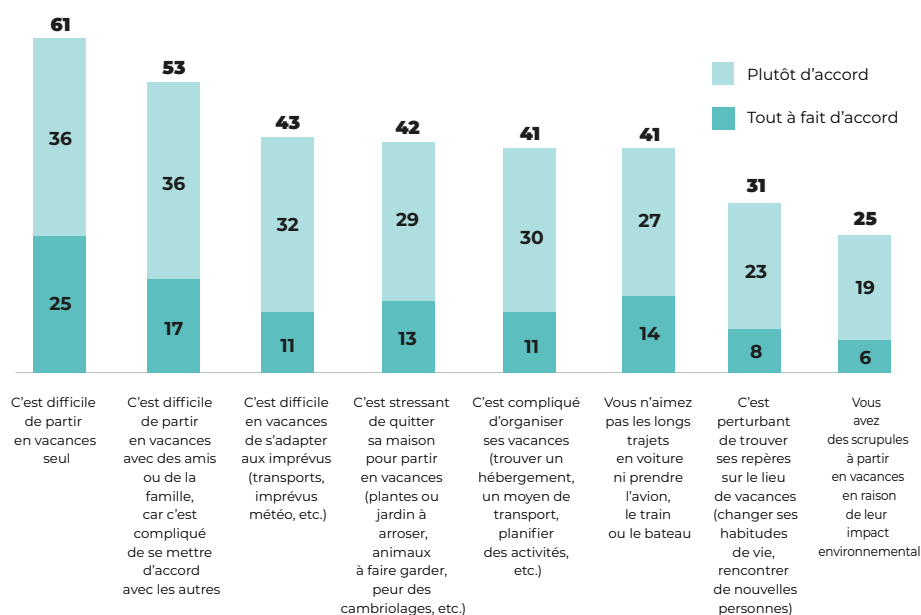
En dépit de ces aides, les contraintes financières constituent toujours, et de loin, le premier frein au départ. En 2025, 70 % des moins de 70 ans qui ne sont pas partis en vacances au cours des douze derniers mois pointent des impossibilités financières recouvrant différentes contraintes. Certains citent le caractère trop variable ou incertain de leurs ressources pour s'autoriser une telle dépense, d'autres indiquent se restreindre sur des dépenses pourtant essentielles (santé, alimentation...) en vue de maintenir un budget dédié aux vacances. D'autres enfin privilégient le départ de leurs enfants au détriment de vacances en famille trop onéreuses.

Aux freins financiers s'ajoutent d'autres facteurs intervenant dans la décision de ne pas partir. Près d'un quart des moins de 70 ans (23 %) privilégie le fait de ne pas voyager et de rester chez eux pendant leurs vacances. Une préférence qui peut traduire une moindre appétence pour les voyages, ou le fait de ne pas vouloir partir tous les ans, mais qui peut aussi s'expliquer par la réticence à partir seul. Les raisons de santé ou les motifs familiaux contribuent chacun pour 14 % des réponses citées dans le non-départ en vacances au cours de l'année écoulée.

Au-delà de contraintes objectives, l'enquête s'est également intéressée aux représentations associées aux vacances et aux difficultés éventuelles à organiser un départ. Dans l'imaginaire collectif, les vacances se conjuguent assez peu avec l'idée d'être seul pour profiter d'un séjour. Pour autant, partir en famille ou entre amis

### Au-delà des difficultés budgétaires, d'autres motifs de ne pas partir en vacances

« Vous personnellement, êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? » (en %)

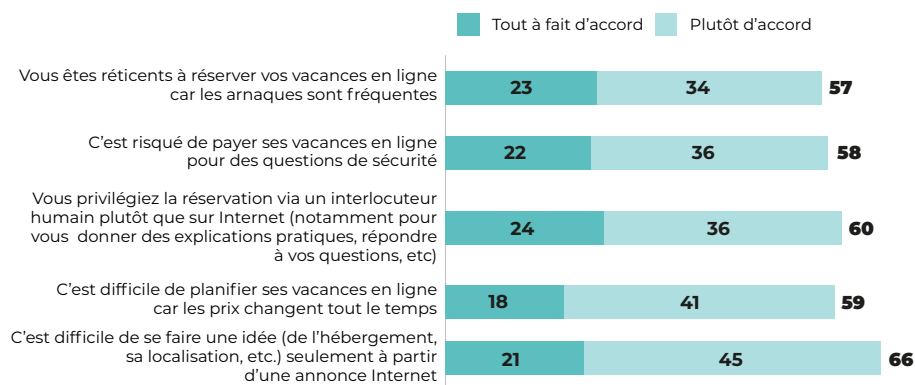


Champ : ensemble des Français de 15 ans et plus.

Source : enquête CRÉDOC Conditions de vie, octobre 2025.

### De nombreuses réticences à utiliser Internet pour programmer son séjour

« Concernant les offres disponibles sur les sites Internet spécialisés dans la location touristique (Airbnb, Abritel, booking, etc.) êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? » (en %)



Champ : ensemble des 15-69 ans partis en vacances.

Source : enquête CRÉDOC Conditions de vie, octobre 2025.

nécessite aussi de s'accorder sur un budget, une destination, un hébergement ou encore sur les activités à faire sur le lieu du séjour. Si le lien social est souvent un facteur majeur du départ, il peut aussi, par ses contraintes, générer un renoncement au départ.

L'idée de quitter son domicile pour plusieurs jours est également une source de stress, en lien avec la peur des cambriolages,

l'anticipation de l'organisation du séjour (trouver un hébergement, un moyen de transport, trouver des solutions pour garder les animaux de compagnie, arroser les plantes, etc.). Les vacances impliquent de sortir de ses habitudes, de son quotidien, une rupture qui peut elle aussi être source d'inquiétude. Ces préoccupations sont plus souvent citées par les Français qui n'ont pas ou peu l'habitude de partir.

## De nombreuses réticences à utiliser Internet pour programmer son séjour

En 2025, 63 % des 15-69 ans partis en vacances ont utilisé Internet pour l'organisation de leur escapade. Mais le recours à Internet peut susciter des réticences liées aux arnaques ou aux défauts de sécurité pour le paiement en ligne. Les difficultés de projection dans un logement via une simple annonce en ligne, les changements réguliers des tarifs... sont également évoqués.

Au total, 60 % des Français font part de trois réticences ou plus liées à Internet parmi les cinq évoquées dans l'enquête. Les difficultés relatives au numérique sont encore plus citées par ceux qui partent peu souvent en vacances ou qui ne sont pas partis au cours des douze mois. Ainsi, 70 % des personnes qui ne partent jamais en vacances déclarent que les arnaques en ligne sont fréquentes (contre 57 %

## Profils des partants et des non-partants en vacances

Les écarts des comportements touristiques de nos concitoyens sont importants et largement tributaires des possibilités financières.

Les publics précaires sont plus nombreux à indiquer qu'ils ne partent jamais en vacances (21 % des bas revenus versus 14 % des 15-69 ans). Les personnes au chômage, les femmes au foyer ou les retraités sont également davantage concernés, au même titre que les personnes non ou peu diplômées. L'absence de vacances concerne également un quart des personnes séparées ou divorcées et 20 % des celles vivant seules. Viennent ensuite les habitants des communes rurales, dont 20 % déclarent ne jamais partir non plus.

*A contrario*, les ménages aisés sont plus nombreux à partir plusieurs fois par an en escapade (43 % des hauts revenus contre 21 % des 15-69 ans). 37 % des cadres et professions intellectuelles supérieures indiquent qu'ils ont l'habitude de partir plusieurs fois par an en vacances, tout comme 31 % des retraités et 27 % des professions intermédiaires. 30 % des diplômés du supérieur ont également cette opportunité, ainsi que 24 % des personnes mariées ou en ménage et 29 % des couples sans enfant. Les habitants de l'agglomération parisienne (plus diplômés que la moyenne) sont aussi plus familiers des multidéparts que le reste de la population (32 % contre 16 % des habitants de 20 000 à 99 999 habitants).

en moyenne) et 69 % sont d'accord avec l'idée qu'il est risqué de payer ses vacances en ligne

pour des raisons de sécurité (contre 58 % en moyenne).

### Pour en savoir plus

- A venir : résultats détaillés de l'enquête du CRÉDOC pour l'ANCV sur les freins au départ en vacances
- La crise du Covid, potion amère pour les vacances, Sandra Hoibian, *Consommation et modes de vie*, n° 318, CRÉDOC, juin 2021
- Après la crise sanitaire, les séjours collectifs gardent leur attrait, Solen Berhuet, Jérémie Bornet, Lucie Brice-Mansencal, *Consommation et modes de vie*, n° 341, CRÉDOC, octobre 2024
- Vacances 2014 : l'éclaircie, Sandra Hoibian, Jörg Müller, *Rapport du CRÉDOC*, décembre 2014

### L'enquête Conditions de vie du CRÉDOC

L'ANCV a inséré une dizaine de questions dans le dispositif permanent d'enquête Conditions de vie du CRÉDOC. Les questions ont porté sur la fréquence des départs en vacances, les freins au départ, l'octroi d'aides ou de chèques vacances. L'enquête est menée en ligne trois fois par an et permet d'interroger un échantillon représentatif de 3 000 individus de 15 ans et plus. L'enquête s'est déroulée entre le 17 octobre et le 2 novembre 2025. Elle a permis d'interroger 3 133 personnes de 15 ans et plus.

Dans cette enquête, le CRÉDOC s'appuie sur la définition des vacances comme l'ensemble des déplacements pour motif personnel comportant au moins quatre nuits consécutives en dehors du domicile.

Directeur de la publication : Christian Tardivon  
Rédacteur en chef : Yvon Rendu

Relations publiques et presse : Jörg Müller | 01 40 77 85 32 | E-mail : muller@credoc.fr

CRÉDOC, 142, rue du Chevaleret, 75013 Paris | Commission paritaire n° 2193 | AD/PC/DC | www.credoc.fr

Design graphique : Marlène Dorgny | Mise en page : kit-de-com.fr